

### 3 chiffres pour mieux comprendre les difficultés budgétaires du Département

Yves Lecaudey, Maire de Saint-Hélène et Vice Président chargé des Finances et du Contrôle de Gestion au Conseil Général commente trois chiffres clés qui prouvent le désengagement de l'Etat vis-à-vis des Départements, les plongeant dans une impasse budgétaire...

**5 %** : "C'est le chiffre de progression des dépenses obligatoires ou contraintes du Conseil Général (et les frais financiers attachés aux nouveaux emprunts ont augmenté). Or, les recettes ne progressent que d'environ 1 % car les dotations de l'État se réduisent (dans le même temps où la production des droits de mutation a baissé de 19 M€ depuis 2006). Cet effet *ciseau* réduit successivement l'épargne de gestion, l'épargne brute, l'épargne nette (c'est-à-dire la capacité d'investir sans emprunter). Le Conseil Général conserve la maîtrise de la situation, mais celle-ci devient de plus en plus délicate et appelle sa constante vigilance."

**29 %** : "Pour l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.), la compensation de l'État est passée depuis le transfert, de 49 % à 29 % des dépenses assurées par le Département. Les crédits alloués par l'État aux Départements qui financent le RMI sont figés à leur niveau 2003 ! L'Etat, même s'il le nie, se désengage peu à peu !"

**200 millions d'euros** : "C'est la somme que devra emprunter le Conseil Général en 2009 pour maintenir le bon niveau de ses investissements. Pourtant, la période est difficile, les emprunts sont difficiles à mobiliser et le coût de l'argent est très élevé. Alors pourquoi emprunter ? C'est simple : les recettes du Conseil Général évoluent moins vite que ses dépenses contraintes (social, transferts de compétences, nouvelles compétences, salaires et charges). Donc l'épargne de gestion se réduit : 100 millions d'euros en 2007, 60 millions d'euros en 2008, moins de 40 millions d'euros en 2009 ! C'est le cercle infernal : pas d'épargne nette, ralentissement des investissements, dégradation de l'activité économique, conséquences sur l'emploi et l'appel aux dépenses sociales, qu'il faudra financer par une augmentation de la fiscalité... mais du coup, cette dernière aura aussi des conséquences sociales. C'est le schéma de la récession."